

LES FLAMANDS ROSES
Groupe d'expression gaie et lesbienne
19 rue de condé
59000 Lille
FRANCE
00 33 3 20 52 28 68
lesflamandsroses@yahoo.fr

Lille, le 30 mai 2006

à Monsieur Lech Kaczyński
Président de la République Polonaise
Maire de Varsovie

Monsieur le Président,
Monsieur le Maire,

notre association, Les Flamands Roses, est un groupe d'expression gaie et lesbienne. Nous luttons contre toutes les discriminations et en particulier celles qui sont liées à l'orientation sexuelle. À ce titre nous défendons l'égalité des droits pour toutes les personnes, qu'elles soient hétérosexuelles ou homosexuelles.

Notre association existe depuis plus de quinze ans. Nous avons participé à la mise en place de la première Lesbian and Gay Pride de Lille en 1996, il y a dix ans. Cette marche a lieu depuis chaque année. Nous sommes également l'une des associations fondatrices du Centre Lesbien Gai Bi et Trans de Lille, qui existe depuis 1998. Nous avons créé la première journée contre l'homophobie en mai 1999 à Lille, devenue depuis 2005 une journée mondiale.

Nous sommes attentifs à la situation des personnes LGBT (lesbiennes, gais, bi et trans) où qu'elles se trouvent et nous apportons notre soutien aux militants associatifs qui en défendent les droits.

Or la situation des personnes LGBT en Pologne nous inspire de graves inquiétudes. Les informations que nous avons pu recueillir nous indiquent qu'il est difficile voire dangereux de vivre son homosexualité librement et ouvertement en Pologne. Les militants LGBT y sont menacés. Leur identité ainsi que leur domicile sont parfois rendus publics en vue d'inciter à leur agression, parfois violente. Nous condamnons fermement ces agressions.

Nous sommes inquiets d'avoir vu entrer récemment au gouvernement polonais des personnalités issues de mouvements politiques hostiles aux homosexuels.

Nous vous demandons, comme il est de votre devoir, de veiller aux droits des personnes LGBT en Pologne, conformément à la Charte des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne. Celle-ci indique que "Toute personne a droit à la liberté et à la sûreté" (Chap. II, art. 6), que "Toute personne a droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de ses communications" (Chap. II, art. 7), que "Toutes les personnes sont égales en droit" (Chap. III, art. 20) et qu' "est interdite, toute discrimination fondée notamment sur (...) l'orientation sexuelle" (Chap. III, art. 21).

C'est pourquoi nous vous demandons de veiller à ce que les auteurs des agressions contre les personnes LGBT soient poursuivis et condamnés. Nous vous demandons aussi tout particulièrement d'autoriser la Marche pour l'Égalité des Droits qui doit avoir lieu à Varsovie le 10 juin prochain, et de veiller à son bon déroulement.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, l'assurance de notre respectueuse considération.

Pour les Flamands Roses,
Christophe Fourmeau, Président